



TRANSMIS LE 10/10/2023  
REÇU LE 10/10/2023  
AFFICHÉ LE 11/10/2023  
NOTIFIÉ LE 11/10/2023  
PUBLIÉ LE 14/10/2023  
EXÉCUTOIRE LE 11/10/2023

2023/..

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023 DÉLIBÉRATION N°26

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - MARCHÉ 22BA77 – TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE – LOT 1 DÉSAMIANTEMENT/DÉPLOMBAGE - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,  
L'an deux mil vingt-trois, le 28 du mois de septembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

**M. le Maire :** Xavier MELKI.

**Mesdames et Messieurs les Adjointes (\*) :** Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (\*) :** Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER GIRAULT, Alain MAKOUNDIA.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

**Madame la Conseillère Municipale et Messieurs les Conseillers Municipaux (\*) :** Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

**Monsieur le Conseiller Municipal (\*) :** Florent BATIER

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

**Madame la Conseillère Municipale (\*) :** Françoise MENDY-LASCOT

#### ABSENTS (donnent pouvoir à) :

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

**Henri FERNANDEZ :** Xavier MELKI

**Michelle SCHIDERER :** Nadine SENSE

**Valentin BARTECKI :** Marie-Christine CAVECCHI

**Thierry BILLARAND :** Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

**Mohamed BANNOU :** Ginette FIFI LOYALE

**Françoise GONZALEZ :** Patrick BOULLÉ

**Marion WERNER :** Claire LE BERRE.

**Florence DECOURTY :** absente excusée pour les questions 1,2,3,4 et la question diverse.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

**Vincent MULOT :** Françoise MENDY-LASCOT.

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

**Océane USTASE :** Florent BATIER.

#### Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 septembre 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.  
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.  
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(\*) Par ordre du tableau et par groupe





## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023 DÉLIBÉRATION N°26

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - MARCHÉ 22BA77 - TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE – LOT 1 DÉSAMIANPAGE/DÉPLOMBAGE - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.**

### Le Conseil municipal

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-12 et L. 2121-13,

**VU** le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2194-1 et R. 2194-2,

**VU** la décision n°23-47 du 25 janvier 2023 relative à l'attribution des lots 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 8 de la consultation n°22BA77 pour les travaux de réhabilitation et d'extension de la police municipale,

**CONSIDÉRANT** que la décision 23-47 du 25 janvier 2023 a attribué le lot n°1 – Désamiantage/ Déplombage à la société WINSAM pour un montant global et forfaitaire de 36 730 € HT soit 44 076 € TTC,

**CONSIDÉRANT** qu'après le démarrage du chantier, il a été constaté la nécessité de prévoir le désamiantage de plusieurs zones supplémentaires, qui n'avaient pas été identifiées dans le diagnostic amiante initial et sur lequel le titulaire s'était basé pour faire son offre,

**CONSIDÉRANT** en outre, qu'il a été constaté que le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) du marché ne prévoyait pas une clause de révision des prix, alors que la durée d'exécution des prestations est supérieure à 3 mois, rendant nécessaire une clause de révision,

**CONSIDÉRANT** qu'à ce titre, il y a eu lieu d'établir un avenant n°1 au marché, dont le titulaire est l'entreprise WINSAM sise 12 rue Sadi Carnot à NOISEAU (94880), afin d'acter les modifications du contrat,

**CONSIDÉRANT** qu'il résulte de cet avenant n°1 une plus-value de 16 250 € HT soit 19 500 € TTC du montant initial du marché,

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché 22BA77 – Lot 1 Désamiantage/Déplombage pour les travaux de réhabilitation et d'extension de la police municipale,

**APRÈS** l'avis de la Commission Techniques en date du 11 septembre 2023 et de la Commission Ressources et développement en date du 14 septembre 2023,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**Après en avoir délibéré, à la majorité des votants, le CONSEIL MUNICIPAL :**



Ville de Franconville la Garenne (95130)  
**Direction de la Commande Publique**

Question n° 26 du CM du 28/09/2023 - P 2/2

**Article 1 : APPROUVE** les conclusions de l'avenant n°1 au marché 22BA77 – Lot 1 Désamiantage/Déplombage aux travaux de réhabilitation et d'extension de la police municipale, actant la modification du Cahier des clauses administratives particulières s'agissant de la révision des prix, ainsi que la réalisation de travaux supplémentaires, et le nouveau montant du marché, s'établissant à 52 980 € HT soit 63 576 € TTC représentant une plus-value de 44,24 % par rapport au montant initial.

**Article 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec la société WINSAM sise 12 rue Sadi Carnot à NOISEAU (94880) y compris toutes décisions d'acceptation et de cession de créance.

**Article 3 : DIT** que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget Ville.

**Article 4 : PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

**Article 5 : PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Xavier MELKI**  
 Maire de Franconville-La-Garenne  
 Conseiller Régional d'Ile-De-France



**A la majorité des votants**

Pour : 36 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 3 voix

Par délégation du Maire  
 L'Adjoint au Maire

Caractère Exécutoire  
 le 11/10/2023



Etienne Biebec

**Acte à classer****DEL28092023Q26**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation.	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-10-10T15-23-41.00 ( MI248063361 )

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20230928-DEL28092023Q26-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : COMMANDE PUBLIQUE - MARCHÉ 22BA77 - TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE - LOT 1 DÉSAMIANPAGE/DÉPLOMBAGE - AUTORISATION DE SIGNER À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1

Date de décision : 28/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.8. avenant  
1.1.8.1. travaux

- Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 26 - CP avenant 1 lot 1 Travaux PM.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

26 CP PJ Avenant 1 LOT 1 - Désamiantage Déplombage - PM.PDF Type PJ : 21\_DO - Document d'orientation et d'objectif

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/10/23 à 15:23

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 10/10/23 à 15:23

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 10/10/23 à 15:33

